Envoyé en préfecture le 18/12/2020
Reçu en préfecture le 18/12/2020
Affiché le
ID : 059-215900903-20201217-20_5_3-DE

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES

Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 17 décembre 2020 à 18 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 11 décembre 2020 - Nombre de membres en exercice : 33

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Anne-Catherine DERVILLE, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Juliette de BAROLET, M. Eric DESREUMAUX, Mmes Danièle DELBECQUE, Marie VANOYE, M. Xavier BASSELET, Adjoints au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, M. Bernard CAUDAL, Mmes Annie HUS, Dorothée GENASI, M. Martin LEPOUTRE, Mme Marie-Andrée SION, M. Pierre-Yves HEBBINCKUYS, Mmes Marie DUCATTEAU, Béatrice LAURENCEL, Audrey DASSONNEVILLE, Stéphanie COMPERE, MM. John EVLARD, Yves PAUL, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. Antoine DHALLUIN, Nicolas CARLIN, Mme Laura NAESSENS, M. André HIBON, Mme Hélène ROBERT

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : M. Vincent DELANNOY (à Mme Annie HUS), M. Pierre DELZENNE (à M. Eric DESREUMAUX), M. Dominique FRETE (à M. Nicolas CARLIN)

Absents : M. Didier DUPE, Mme Nathalie HERBAUX

N° 20-5-3

VIE ECONOMIQUE

Association ARTICOM

Subvention exceptionnelle

Rapport de M. Eric DESREUMAUX,
Adjoint à la vie économique

L'association ARTICOM propose à ses adhérents la possibilité de décorer leur façade à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle provoquée par le virus COVID19 et afin de contribuer à l'ambiance festive des fêtes de fin d'année, la municipalité souhaite apporter son soutien à cette opération menée par l'association ARTICOM par l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 15 600 € qui permettra de financer une partie de ces décorations.

Cette aide s'inscrit dans le cadre des mesures exceptionnelles de soutien aux commerçants de la commune durant cette période post-confinement.

La dépense correspondante sera imputée au budget de l'exercice 2020.

Travaux préparatoires
Commission 1 du 3 décembre 2020

Le Conseil
adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et déliberé en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire

MAIRIE DE BONDUES (NORD)